

LECTURES BIBLIQUES ET MYSTÈRE DU SALUT

LE voici donc, ce lectionnaire du Missel romain qui, pour répondre aux requêtes de la Constitution conciliaire sur la liturgie, « restaure une lecture de la Sainte Ecriture plus abondante, plus variée et plus adaptée » (art. 35, § 1) en ouvrant « plus largement les trésors bibliques pour que, dans un nombre d'années déterminé, on lise au peuple la partie la plus importante des Saintes Ecritures » (art. 51). C'est pourquoi, notamment, on nous propose pour chaque dimanche une triple lecture, et qui ne se retrouvera que trois ans plus tard.

N'est-ce pas trop ? N'y a-t-il pas là une utopie ? Si, pour reprendre les termes de la Constitution, la lecture est « plus abondante » et « plus variée », ne risque-t-elle pas, de ce fait, d'être beaucoup moins « adaptée » ? Trois objections se présentent immédiatement à l'esprit.

I. Ne risque-t-on pas d'accabler les fidèles par cette surabondance de textes ? Gaver n'est pas nourrir, et ne va-t-on pas vers un effet de saturation, sinon de rejet ? Trop de nourritures, et trop riches, coupent l'appétit et entravent la digestion.

II. Si encore nos fidèles avaient déjà une certaine préparation biblique ! Mais ils vont être déconcertés par une lecture hebdomadaire de l'Ancien Testament, dont l'histoire, les genres littéraires, le langage leur sont tout à fait étrangers.

III. On répondra peut-être que c'est à l'homélie de remédier à toutes ces difficultés. Mais l'homélie doit être brève : elle ne peut donc pas tout dire. Elle ne peut pas à la fois

donner des éclaircissements historiques, géographiques, linguistiques — et en même temps offrir une nourriture spirituelle et une orientation de vie. D'ailleurs, comment tirer une homélie, non seulement brève mais unifiée, de trois textes qui multiplient les thèmes et les centres d'intérêt et qui, sauf aux grandes fêtes, partent en plusieurs sens ? La difficulté créée par la surabondance du nouveau lectionnaire ne touche pas seulement les fidèles : elle embarrasse aussi, et même d'abord, les prêtres.

C'est à ces objections, bien naturelles, que cet article veut essayer de répondre.

I. UN PROGRÈS QUALITATIF

Il faut d'abord affirmer que cette abondance de lectures n'a pas pour but un accroissement *quantitatif*, mais un progrès *qualitatif*. Il ne s'agit pas de faire absorber au peuple fidèle des textes scripturaires à la plus haute dose possible. Sans doute est-il souhaitable que la Bible ne soit pas pour lui une terre inconnue ; certes « toute Ecriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, réfuter, redresser, former à la justice : ainsi l'homme de Dieu se trouve t-il accompli, équipé pour toute œuvre bonne » (2 Tm 3, 16). Mais il serait utopique, en effet, de vouloir que nos fidèles connaissent l'Ecriture dans toutes ses parties et, si l'on ose dire, dans tous ses recoins. Seulement, il ne s'agit pas de cela. La *praestantior pars* des Ecritures, que l'on a traduit par « la partie la plus importante », ne signifie pas la majeure partie. *Praestans* signifie précieux, utile, efficace.

Un christianisme à deux dimensions.

Disons, par mode de parabole, qu'une troisième lecture est nécessaire pour inculquer à nos fidèles un christianisme à trois dimensions, alors qu'ils n'ont trop souvent qu'un christianisme à deux dimensions. Et chacun sait, sans être grand géomètre, qu'un univers réduit à deux dimensions serait terriblement ennuyeux : non seulement dépourvu de relief et de profondeur, désespérément plat, mais encore un univers où l'on serait captif puisqu'on ne pourrait y surmonter aucun obstacle... Or, on peut dire que beaucoup

de chrétiens vivent dans un univers spirituel à deux dimensions. Celles-ci sont le dogme et la morale, lorsqu'ils sont réduits à des systèmes. Que la morale soit conçue et vécue de façon plus ou moins juridique, de façon plus ou moins mystique, elle n'en est pas moins un ensemble de devoirs, comme le dogme un ensemble de vérités à croire. C'est ainsi que, trop longtemps, le christianisme a été enseigné dans les catéchismes comme formé de trois catégories d'obligations, d'ailleurs indépendantes l'une de l'autre : les vérités à croire ; les commandements à pratiquer ; les moyens obligatoires de salut.

Pour condamner une telle présentation, il suffit de remarquer qu'elle offre un défaut rédhibitoire : elle prétend donner une vue complète du christianisme en se passant de la Bible et de la liturgie. La première est réduite à une « Histoire sainte » faite d'anecdotes pittoresques (l'arche de Noé) ou édifiantes (le sacrifice d'Isaac), bonnes pour les enfants. La seconde ressortit aux arts d'agrément et ne peut guère intéresser que les archéologues et les esthètes. Peut-être caricaturons-nous un peu. Mais il n'est pas exagéré de dire que pendant tout le 19^e siècle, en général, la Bible et la liturgie ne tenaient à peu près aucune place dans la catéchèse élémentaire, ni dans l'enseignement religieux plus poussé, ni dans la prédication. L'essentiel était constitué par le dogme et la morale¹. Ajoutons l'apologétique, où la Bible avait sa place... parce qu'il fallait bien la défendre non seulement contre les objections courantes (barbarie, immoralité) mais encore contre l'évolutionnisme, le modernisme, l'histoire des religions, etc.²

Or, la grande découverte du 2^e concile du Vatican, préparée par les renouveaux biblique, liturgique et patristique, c'est que le christianisme n'est pas d'abord un système, un ensemble de dogmes et de devoirs, mais *une histoire*. Déjà la Constitution sur la liturgie, où l'on trouve esquissées beaucoup d'idées-forces qui seront reprises et développées dans les documents postérieurs, signalait l'importance de ce qu'elle appelle l'œuvre de salut (art. 5, 6, 7, 102, 103) ou l'histoire du salut (art. 16), que la liturgie

1. On peut lire à ce sujet l'ouvrage si documenté et si révélateur d'Elisabeth GERMAIN : *Parler du salut ? Aux origines d'une mentalité religieuse*. Coll. « Théologie historique », 8, Ed. Beauchesne, Paris, 1968, qu'on trouvera recensé plus loin, p. 223.

2. Pendant toute mon adolescence, dans ma paroisse parisienne, le curé développait le dimanche, en guise d'homélie, une réfutation de l'évolutionnisme moniste. Ma famille avait pris l'habitude de se rendre à la paroisse voisine, où se célébrait, à une heure très commode, une messe sans sermon.

re-présente, actualise et continue. Mais cette expression d'œuvre du salut présente un défaut : le salut n'est pas seulement une œuvre, une action. Nous sommes aussi sauvés par la parole, à laquelle répond notre foi.

L'économie du salut.

Sans doute parce que cette locution lui paraissait un peu pédantesque, la Constitution sur la liturgie n'a pas voulu parler de *l'économie du salut*. C'est pourtant la meilleure expression. Car si le mot économie évoque bien par sa première racine (*oikos*) les réalités, les ressources d'une maison, l'autre racine (*nomos*) évoque une organisation, un plan. Économie du salut est donc synonyme de plan ou de dessein de salut, mais en incluant que ce dessein n'est pas resté un simple projet : il est venu à réalisation.

La Constitution sur l'Église n'a pas reculé devant cette expression. On y trouve décrit « le rôle de la bienheureuse Vierge dans l'économie du salut » à l'article 55 et dans le titre (officiel) de tout le sous-chapitre.

Dans la Constitution sur la Révélation divine³, on ne rencontre qu'une seule fois, telle quelle, l'expression *oeconomia salutis* (art. 14). Mais on y trouve des équivalents comme *oeconomia christiana* (art. 4), *mysterium salutis nostrae* (art. 15), *Dei consilium* (art. 10), *singularis dispensatio* (art. 14). On sait que *dispensatio* traduit en latin le grec *oeconomia*. D'autres expressions ont une portée plus restreinte, limitée soit à l'ordre de la révélation et de la connaissance : *revelationis oeconomia* (art. 2), *decreta circa salutem* (art. 6), *nuntium salutis* (art. 7) — soit à l'ordre de l'exécution, de l'événement : *historia salutis* (art. 2), *opus salutare* (art. 4), *divini operis Christi* (art. 20). Mais c'est qu'alors on ne distingue les deux plans que pour mieux montrer leur conjonction dans l'unique dessein de Dieu. Ainsi trouvons-nous une parfaite description de l'économie du salut sous son unique et double aspect dans ce passage de l'article 2 :

Cette économie de la Révélation se réalise par des actions et des paroles intrinsèquement liées entre elles, de sorte que les œuvres, réalisées par Dieu dans l'histoire du salut,

3. On ne saurait mettre en trop grand relief la richesse de cette Constitution *Dei Verbum*, un des joyaux du 2^e Concile du Vatican. Quelques-unes de ses lignes majeures ont été relevées par le P. BENOIT : *La Vérité dans la sainte Écriture*, dans *Exégèse et Théologie*, III. Ed. du Cerf, Paris, 1968, pp. 142-156.

manifestent et corroborent la doctrine et les réalités signifiées par les paroles, tandis que les paroles proclament les œuvres et éclairent le mystère qu'elles contiennent.

Ce principe général est appliqué à l'Ancien Testament dans l'article 14 (c'est nous qui soulignons) :

Dieu se révéla *par ses paroles et par ses actes*, au peuple qu'il s'était acquis, comme l'unique Dieu véritable et vivant, pour qu'Israël fît l'expérience des voies de Dieu envers les hommes et que, Dieu lui-même parlant par la bouche des prophètes, il les comprît de façon toujours plus profonde et plus claire et en témoignât plus largement devant les nations. *L'économie du salut, annoncée d'avance, racontée et expliquée* par les auteurs sacrés, apparaît donc dans les livres de l'Ancien Testament comme la vraie parole de Dieu.

Le Christ lui-même est tout à la fois, indissolublement, annonciateur et auteur du salut, « il a fait et enseigné » (Ac 1, 1).

Jésus Christ, le Verbe fait chair... « *prononce les paroles de Dieu* » (Jn 3,34) *et achève l'œuvre de salut que le Père lui a donnée à faire* (cf. Jn 5, 36 ; 17, 4). C'est donc lui... qui, par toute sa présence et par la manifestation qu'il fait de lui-même, *par paroles et par œuvres, par signes et miracles...* achève la révélation en la complétant, et la confirme par le témoignage divin... (art. 4).

Ainsi le christianisme est-il fondamentalement une histoire. Une histoire pleine de sens, dont Dieu s'est servi pour nous parler, d'abord parce que, Créateur du monde, il est aussi le Maître de l'histoire ; mais ensuite parce qu'il a suscité non seulement des hagiographes pour « raconter » cette histoire, mais encore des prophètes pour « l'annoncer » et « l'expliquer », pour dégager le sens de cette histoire dans laquelle Dieu se révèle lui-même, ainsi que dans sa Loi, nous manifeste ses volontés, nourrit notre espérance en nous faisant entrevoir notre avenir.

La troisième dimension.

C'est de cette histoire, de la réflexion de l'Eglise méditant cette histoire, à la lumière des prophètes, que se sont dégagés peu à peu, par une sorte de cristallisation, le dogme et la morale. Ceux-ci sont de grande importance, certes ! Mais, si nous les coupons de leur milieu vivant et nourricier — la

Bible — nous les réduisons à un catalogue de dogmes invérifiables et à une collection d'impératifs catégoriques. C'est là ce que j'appelle un christianisme à deux dimensions, plat et desséché. La troisième dimension, c'est l'histoire. Ou, si l'on veut, c'est le mystère, parce que l'histoire débordera toujours le condensé des dogmes et des préceptes, et parce qu'il s'agit d'une histoire prophétique, une histoire qui ne s'enferme pas dans le passé, mais qui ouvre sur l'avenir, sur *notre* avenir ! J'ajouterai enfin que cette religion historique, prophétique et mystérique est par là même une religion poétique. Or, on avouera que la poésie n'est pas ce qui abonde dans notre catéchèse et notre prédication.

Eh bien ! cette troisième dimension, elle nous est procurée par la troisième lecture : celle de l'Ancien Testament. Chronologiquement elle vient la première dans la célébration. Mais je l'appelle troisième parce qu'elle vient s'ajouter aux deux lectures dont le Missel romain, jusqu'ici, se contentait.

Au Temps pascal, il est vrai, la lecture des Actes des Apôtres remplace celle de l'Ancien Testament. Mais, outre que les Actes sont l'histoire ancienne de l'Eglise, il est frappant de voir comme ils sont prophétiques, interprétant les faits de l'histoire de Jésus et de l'histoire des Apôtres à la lumière des prophètes.

Ajoutons encore que l'histoire — qu'il s'agisse de l'Ancien Testament ou des Actes des Apôtres — est l'histoire d'un peuple. Cela peut combattre le penchant des chrétiens occidentaux à limiter le dogme et la morale à leur conduite individuelle : que dois-je croire (« Mon Dieu, je crois tout ce que vous avez révélé »), que dois-je faire pour sauver *mon* âme ? La troisième lecture contribue aussi à donner à notre vision du christianisme sa perspective communautaire.

Ainsi l'adjonction d'une troisième lecture n'a pas seulement la valeur d'un accroissement quantitatif (à ce compte, pourquoi ne pas avoir six lectures, ou douze ?) mais d'un changement profond de perspective dans la liturgie de la Parole et, par suite, dans toute la catéchèse et la prédication chrétienne.

Nécessité de connaître l'Ancien Testament.

Mais, dira-t-on, ne pourrait-on obtenir les mêmes résultats — donner au christianisme sa « troisième dimen-

sion » — sans nous lire l'Ancien Testament, si difficile à faire comprendre, si archaïque, si étrange pour la mentalité contemporaine ? L'Évangile, les Actes — vous venez de le dire — les Epîtres, et l'Apocalypse particulièrement, n'ont-ils pas un soubassement vétéro-testamentaire, ne font-ils pas sans cesse appel à des notions, à des thèmes, à un vocabulaire venus de l'Ancien Testament ?

Sans aucun doute. Mais les fidèles ne s'en apercevront pas, s'ils n'entendent jamais lire les textes mêmes de l'Ancien Testament. Comprendront-ils toute la valeur de l'annonce de Gabriel à Marie s'ils ignorent la promesse transmise à David par Natan ? Peuvent-ils profondément vibrer au *Magnificat* si « les promesses faites à Abraham et à sa race à jamais » sont pour eux lettre morte ? Comprendront-ils bien l'allégorie du Bon pasteur s'ils n'ont jamais rencontré Abel, David, le petit berger, s'ils ne connaissent pas le chapitre 34 d'Ezéchiel ? Soupçonneront-ils toutes les richesses de la Pâque chrétienne s'ils n'ont jamais lu les chapitres 12 et 15 de l'Exode ? En entendant consacrer, à chaque messe, « la coupe de la nouvelle et éternelle Alliance », peuvent-ils comprendre tout ce qu'il y a sous ces mots s'ils ignorent complètement le chapitre 24 de l'Exode et le chapitre 31 de Jérémie ? Et l'on pourrait continuer longtemps cette énumération. La connaissance de l'Ancien Testament, outre la valeur considérable qu'elle possède en elle-même, enrichit et approfondit la connaissance du Nouveau. Jésus est venu « non pas abolir, mais accomplir ». Comment comprendre l'accomplissement si l'on ignore ses ébauches et ses préparations ?

Péricopes et histoire.

Abandonnant pour un instant l'Ancien Testament, je voudrais souligner un avantage du nouveau lectionnaire qui risque de passer inaperçu et qui, limité au Nouveau Testament, met en valeur son intérêt historique.

Les lectures du précédent Missel romain étaient nécessairement des « péricopes », c'est-à-dire des découpures opérées dans des textes beaucoup plus longs. Or, ces découpures étaient pratiquées de façon à isoler des épisodes, en les débarrassant de tout ce qu'on pensait leur être étranger, un peu comme, pour illustrer un article de journal, on isole un personnage en le « détournant »

du paysage ou du groupe qui l'entourait dans la photographie originale.

Voici un exemple. Le 20^e dimanche après la Pentecôte, on lisait la guérison du fils du fonctionnaire royal, réduite à Jean 4, 46^b-53. On omettait ainsi 46^a : « Il retourna alors à Cana de Galilée, où il avait changé l'eau en vin. » On omettait de même le verset 54 (qui forme inclusion avec 46^a) : « Ce fut là le second signe accompli par Jésus à son retour de Judée en Galilée. » Cette légère omission, d'un demi-verset d'une part et d'un verset d'autre part, retire à l'épisode ses coordonnées chronologiques et géographiques. C'est ainsi que quantité de versets formant transition, rattachant un épisode au mouvement général de son contexte, étaient omis. Peut-on s'étonner alors que beaucoup de fidèles (je le sais par des témoignages) se soient imaginé que « les évangiles » étaient une collection de tableautins édifiants lus chaque dimanche, et non des extraits d'un livre possédant sa vie et son unité ?

Autre exemple. On lisait le samedi de la 2^e semaine de Carême la parabole du fils perdu. Touchante histoire, certes ! Mais, ignorant les versets 1 et 2, on ne pouvait deviner que l'amertume du fils aîné répondait très exactement à un reproche des pharisiens et des scribes⁴.

On lisait chaque année deux récits de la multiplication des pains (Jn 6, 1-15 le 4^e dimanche de Carême, et Mc 8, 1-9 le 7^e dimanche après la Pentecôte), mais on ne lisait jamais le délicieux passage qui précède en Marc (6, 30-34) le récit du premier miracle, où Jésus invite les disciples à se reposer un peu auprès de lui en lui rendant compte de leur mission.

Négligeant ainsi les épisodes mineurs et les transitions, le Missel romain négligeait aussi généralement les « sommaires » qui ne racontent pas une anecdote déterminée mais nous donnent une certaine vue d'ensemble. L'omission la plus extraordinaire à cet égard était celle de Ac 2, 42-47 et 4, 32-35, versets qui décrivent la vie, toute de simplicité, de fraternité et de joie, des premiers chrétiens. Ces deux passages, si évocateurs et si entraînants pour nous, n'étaient *jamais* lus aux fidèles dans la liturgie⁵ !

4. On lira désormais Lc 15, 1-3.11-32 le 4^e dimanche de Carême C et, chaque année, le samedi de la 2^e semaine de Carême.

5. On lira désormais Ac 2, 42-47 le dimanche après Pâques A, et on pourra le lire pour la bénédiction d'un abbé, pour la profession religieuse (parce que c'est le tableau de la communauté idéale), et

Que l'on pardonne cette digression apparente. Elle avait pour but de montrer un progrès réalisé par le nouveau lectionnaire sur le plan historique, narratif. On comprend d'autre part qu'il faut disposer d'un nombre beaucoup plus considérable de péricopes que n'en pouvait avoir le précédent Missel romain pour ne pas laisser tomber dans l'oubli des textes d'une portée considérable, malgré leur apparence accessoire.

II. LES DIFFICULTÉS DE L'ANCIEN TESTAMENT

Revenons donc à l'Ancien Testament. Il est totalement ignoré de nos fidèles, qui ne peuvent ni le comprendre ni le goûter.

Entièrement d'accord pour la première partie de l'affirmation. Il existe des revues et des cercles d'initiation biblique, mais combien de fidèles atteignent-ils parmi les habitués de la messe dominicale ? Si ceux-ci, dans leur ensemble, ignorent l'Ancien Testament, c'est tout simplement, tout bêtement, parce qu'on ne leur a jamais lu. On est stupéfait, quand on regarde la table biblique du lectionnaire du dernier Missel romain, de voir comme elle est pauvre, pour ne pas dire complètement vide, de textes vétéro-testamentaires. Si nous laissons de côté les fêtes de Carême, que restait-il pour les très grandes fêtes qui ne tombent pas forcément un dimanche et ne sont pas toutes de précepte ? Très exactement *six* textes : Judith 13 pour l'Assomption ; Proverbes 8 pour l'Immaculée Conception ; Ecclésiastique 45 pour saint Joseph ; Isaïe 49 pour la Nativité de saint Jean Baptiste ; Isaïe 60 pour l'Épiphanie ; Malachie 3 pour la Présentation au Temple. Étonnez-vous après cela de l'insuccès relatif de la Veillée pascale ! Comment aurait-on pu reprocher aux fidèles de ne pas apprécier une succession de quatre lectures d'Ancien Testament, alors qu'ils n'en entendaient aucune pendant le reste de l'année ?

Le remède est bien simple : pour qu'ils le connaissent, il faut qu'ils l'entendent lire chaque dimanche (sans parler de la semaine, où on le lira environ un jour sur deux).

à la messe votive du Saint-Sacrement (à cause de la « fraction du pain »). On lira Ac 4, 32-35 le dimanche après Pâques B, et on pourra le lire pour le commun des saints et pour la profession religieuse.

C'est la méthode directe, la seule qui soit valable pour apprendre une langue étrangère comme pour se familiariser avec un auteur.

L'Ancien Testament et l'esprit moderne.

Quant à dire que nos fidèles ne peuvent ni comprendre ni goûter l'Ancien Testament, c'est un simple préjugé, qui naît souvent chez les ecclésiastiques de ce qu'ils attribuent gratuitement aux laïcs leur propre esprit humaniste et raisonneur. Qu'il s'agisse de gens issus du primaire ou du secondaire, mais qui vivent dans l'actualité, regardent la télévision et lisent les journaux, l'esprit moderne a deux caractéristiques qui le préparent à assimiler l'Ancien Testament. La première, c'est le sens du concret, développé par la prédominance de la technique. L'Ancien Testament avec son style simple, imagé, direct, s'accorde tout à fait avec ce réalisme. Il faut reconnaître honnêtement que ceci joue contre saint Paul, sa dialectique et ses subtilités rabbiniques, son ironie. Notons cependant que la connaissance de l'Ancien Testament facilite aussi l'intelligence de saint Paul.

L'autre caractéristique qui aide beaucoup de nos contemporains à rejoindre la Bible, c'est le sens de l'histoire. L'histoire du passé d'abord. A-t-on réfléchi à ce phénomène qu'est le succès très étendu, et qui seul peut expliquer leur multiplication, des revues d'histoire comme *Historia*, ou *Miroir de l'histoire* ? On en vend beaucoup aux kiosques des gares. Il faut remarquer aussi la popularité, à la radio et à la télévision, de toutes les émissions historiques. Et enfin l'importance accordée par tous les moyens de diffusion populaire : radio, télévision, bandes dessinées, séries d'émissions philatéliques, aux moindres cinquante-naires, centenaires, cent-cinquante-naires, etc., de l'histoire.

Mais l'histoire du salut est à la fois rétrospective et eschatologique. Si le peuple élu doit se rappeler les hauts faits passés de son Seigneur, c'est pour les projeter dans l'avenir et nourrir non seulement son action de grâce mais encore son espérance, surtout dans les temps de malheur et d'exil. Or, l'influence du marxisme comme celle de la science-fiction a rendu nos contemporains très sensibles à l'eschatologisme : a-t-on jamais parlé, autant que de nos jours, de prospective et de projet ?

Une lecture guidée de l'Ancien Testament.

Il serait naïf de croire que ces quelques réflexions suffisent à supprimer toutes les difficultés de l'initiation biblique. Du moins ne faut-il pas les majorer. Certaines d'entre elles s'expliquent assez facilement. Beaucoup de catholiques ont reçu une bible en cadeau — pour leur première communion, leur mariage, ou par la propagande d'une secte biblique — ou bien ils en ont acheté une par désir fort louable de mieux connaître la Parole de Dieu. Et, au bout de peu de temps, ils l'ont refermée pour toujours, déçus, scandalisés ou le plus souvent ennuyés.

De telles expériences ne sont pas concluantes. On n'aborde pas la Bible par n'importe quel bout. Il faut suivre un guide et, d'abord, bénéficier d'une sélection. On comprend que le néophyte qui, dès le chapitre 10 de la Genèse, tombe sur la table des peuples, soit découragé. Or, le lectionnaire opère cette sélection. Il ne nous fait entendre ni les recensements des Nombres, ni les aventures de Sara avec le Pharaon et Abimélek, ni la statistique des massacres dont se vante le livre d'Esther. En revanche, il choisit et met en valeur tels textes admirables sur la bonté de Dieu qui se trouvent dans le Deutéronome et les prophètes, là où le lecteur novice n'aurait jamais su les trouver.

Ensuite le lectionnaire nous aide souvent en situant les lectures à un moment privilégié : lire Isaïe ou Michée pendant l'Avent, l'Exode ou Jérémie en Carême, contribue tout à la fois à étoffer notre spiritualité de l'Avent et du Carême, comme à nous faire découvrir l'actualité du message d'Isaïe, de Michée ou de Jérémie, la richesse de la méditation de l'Exode pour un chrétien.

L'unité des deux Testaments.

Enfin et surtout, le lectionnaire aide à comprendre l'Ancien Testament en conjuguant sa lecture avec celle du Nouveau, au cours d'une même célébration. Tel texte qui, lu pour lui-même, semble insignifiant, ou grossier, découvre toute sa richesse lorsqu'il est confronté à un texte d'évangile qui montre son accomplissement. Réciproquement, le texte évangélique reçoit de cette confrontation comme une épaisseur nouvelle. Qu'on nous permette d'illustrer cette affirmation par un petit fait récent.

Les traducteurs français du lectionnaire soumettent leurs traductions à de nombreux réviseurs : exégètes, prêtres du ministère pastoral et laïcs. L'un de ces derniers retourna un jour aux traducteurs une péricope du Lévitique (13, 1-2. 44-46) sur la législation concernant les lépreux, en manifestant hautement son indignation ! Il ne critiquait pas la traduction (la seule chose qui lui fût demandée) mais le choix d'un pareil texte. « N'est-il pas honteux de lire à la messe un texte aussi barbare ! Au lieu d'écarter les lépreux, de les traiter en pestiférés, en maudits, ne devons-nous pas les entourer et les soigner charitablement ? » Cette indignation s'expliquait, les réviseurs ayant reçu tout un lot de péricopes extraites du Pentateuque. Mais ce texte du Lévitique sera lu (le 6^e dimanche du temps ordinaire B) en parallèle avec Marc 1, 40-45, où nous voyons Jésus guérir un lépreux. Lu isolément, le texte du Lévitique semble cruel ; mais de son côté, lue isolément aussi, la péricope évangélique ne nous apportait qu'un exemple de la puissance miraculeuse et de la miséricorde de Jésus. Succédant à la lecture du Lévitique, elle nous montre en outre la liberté de Jésus à l'égard de la Loi (il touche le lépreux), compatible pourtant avec un certain respect de cette loi (il l'envoie se montrer au prêtre et faire « l'offrande prescrite par Moïse »).

C'est ainsi que la lecture, dans la liturgie, de textes nombreux, non seulement au fil des dimanches des trois années, mais déjà chaque dimanche avec la triple lecture, formera peu à peu les fidèles à découvrir l'unité des deux Testaments, qui est certainement le plus profond principe d'intelligibilité de la Parole de Dieu.

Et par là nous répondons fondamentalement à la plus impressionnante des objections que l'on puisse faire au nouveau lectionnaire : la crainte que les fidèles ne soient accablés par une surabondance de textes, une multiplicité de thèmes, un éparpillement d'idées.

Il est vrai que la Bible est une bibliothèque, écrite par de nombreux auteurs, à des époques éloignées les unes des autres, pour des destinataires différents, selon des genres littéraires variés. Mais il ne faut pas que les arbres nous cachent la forêt. Il est vrai que la Bible est aussi un livre unique, parce qu'elle a un seul auteur qui est Dieu, dont le dessein — rassembler l'humanité pour l'unir à lui — est unique, de telle sorte que les thèmes bibliques ne sont pas si nombreux qu'il y paraît et qu'un esprit vraiment accli-

maté à la Bible, comme devrait l'être tout ministre de la Parole, peut assez facilement en faire percevoir l'unité profonde, plus organique qu'intellectuelle.

Ceci nous amène au problème de l'homélie. Mais, avant de l'aborder pour lui-même, il nous faut encore faire quelques remarques sur le cadre dans lequel se déroulent en fait ces trois lectures, et qui est la liturgie de la Parole.

Un cadre liturgique et mystérique.

La liturgie de la Parole n'est pas un préambule didactique, un prologue catéchétique à la seule liturgie véritable, celle de l'Eucharistie. Non seulement « la liturgie de la Parole et la liturgie eucharistique sont si étroitement unies entre elles qu'elles constituent un seul acte de culte » (*Const. Lit.*, art. 56), mais encore la liturgie de la Parole est, en elle-même, une véritable liturgie. Elle peut même se suffire dans les « célébrations sacrées de la Parole de Dieu » (*ibid.*, art. 35 § 4). Cela tient notamment à ce qu'en elle se réalise une présence réelle du Christ (*ibid.*, art. 7 ; cf. *Instr. sur le culte eucharistique*, 9), « car, dans la liturgie Dieu parle à son peuple ; le Christ annonce encore l'Évangile et le peuple répond à Dieu par des chants et des prières (*Const. Lit.*, art. 33).

L'ambiguïté ou plutôt l'analogie qui règne entre la manne et la Parole de Dieu (Mt 4, 4 ; cf. Is 55, 1-10 ; Ps 147, etc.), entre le Pain de la parole et le pain eucharistique, tous deux venus du ciel (Jn 6), nous montre que la liturgie de la Parole n'est pas une pré-liturgie, mais une liturgie véritable où se réalise une présence, où s'accomplissent un mystère, un échange et une communion. Nous retrouvons ici le thème traditionnel des deux tables : non pas deux tables indépendantes et parallèles ou successives, mais deux tables étroitement unies. La Constitution sur la Révélation le dit encore excellemment (art. 21) :

L'Église a toujours vénéré les divines Écritures, comme elle l'a toujours fait pour le Corps même du Seigneur, elle qui ne cesse pas, surtout dans la liturgie, de prendre le pain de vie sur la table de la parole de Dieu et sur celle du Corps du Christ, pour l'offrir aux fidèles.

Le pain consacré ne doit pas être traité comme du pain ordinaire, mais comme le corps du Christ, car il contient son corps physique et appelle à lui son corps mystique,

parce que ce pain a été consacré par la vertu de l'Esprit ; de même, ne devons-nous pas traiter la Parole de Dieu, dans la liturgie, comme une parole ordinaire, simple communication instructive, mais comme une parole sacramentelle, divinissante, en vertu, là aussi, d'une « conversion » opérée par la vertu de l'Esprit.

Nous devons le croire. Mais il faut aussi que la célébration le manifeste. Gravité, intelligence, ton vraiment religieux, chez les lecteurs. Traitement respectueux du livre, dignité des démarches pour se rendre à l'ambon, apport de l'encens et des cierges, ferveur des acclamations et du silence : tout cela constitue l'atmosphère sacrale et mystérieuse dans laquelle doit se déployer la liturgie de la Parole.

N'oublions pas un élément capital : le chant du psaume responsorial, qui, en continuité avec la lecture d'Ancien Testament, la fait assimiler par une méditation lyrique.

Tout cela contribuera à faire écouter la Parole de Dieu non pas comme un enseignement quelconque, exprimé dans un style bizarre, à la fois exotique et archaïque, étranger à notre culture et à nos manières habituelles de raisonner, mais comme une communication de vie, qui s'opère dans la foi, dans une intuition profonde qui transcende les mots et les images.

A cette initiation religieuse et vitale doit encore contribuer l'homélie, dont il est temps de parler maintenant.

III. L'HOMÉLIE

Qu'est-ce donc que l'homélie ? Ce n'est ni une instruction ni une explication, comme pourrait peut-être le faire croire l'article 52 qui lui est consacré dans la Constitution sur la liturgie : « L'homélie par laquelle, en suivant le développement de l'année liturgique, on *explique* à partir du texte sacré les mystères de la foi et les normes de la vie chrétienne... » Le texte original porte *exponuntur*, qu'on aurait sans doute mieux traduit par « on expose » ou « on présente ».

Homélie et « notices ».

Mais, si l'homélie doit exposer les mystères, n'est-il pas nécessaire qu'elle « explique » d'abord les lectures, qu'elle

fournisse certains éclaircissements d'ordre géographique et historique, qu'elle donne le sens de tel ou tel mot, employé dans un sens inhabituel ?

Elle peut le faire, si son développement ne risque pas d'en être entravé. Mais, à notre avis, ces renseignements, souvent nécessaires, relèvent d'un autre genre littéraire que nous appellerons la « notice ». Nous préférons ce terme à celui, plus fréquent, de « monition » qui a une valeur moins didactique que pastorale puisque, selon son étymologie, il comporte un « avertissement », engage donc à des comportements pratiques.

On peut placer ces notices à différents endroits. A la rigueur, comme un prélude à l'homélie. Mais il vaut mieux qu'elles précèdent les lectures. Elles peuvent alors se placer avant chacune d'elles ; ou bien dans la monition d'ouverture, ou bien avant la première des trois lectures. On peut encore, et c'est peut-être le mieux, les publier dans le bulletin paroissial ou la feuille d'avis hebdomadaire, accompagnant les références de la lecture en question, données une semaine au moins à l'avance, de telle sorte que les fidèles les plus réfléchis puissent préparer la célébration par une lecture et une réflexion personnelle.

Entre l'homélie et la notice, il n'y a pas seulement une différence de longueur, comme si l'homélie était une notice développée, et la notice une homélie condensée. Il y a entre elles une différence de genres littéraires. La notice limite son horizon au texte lu ou à lire et cherche uniquement à supprimer les principaux obstacles qui en gênent l'intelligence. L'homélie, elle, replace le texte (ou plusieurs textes qui ont été lus, ou bien d'autres encore) dans l'ensemble de l'économie du salut, et elle ne le fait pas dans un but didactique mais pour donner aux auditeurs des orientations de vie.

L'homélie ne peut tout dire.

Les notices auront l'avantage de débayer le terrain pour l'homélie. Non seulement en la débarrassant de renseignements didactiques, mais aussi en contribuant à délivrer le prédicateur du souci de faire un sort à *tous* les textes dans son homélie. C'est en effet une idée très répandue — et que nous avons héritée de certains missels de fidèles — qu'on peut trouver et qu'on doit manifester un lien entre tous les textes qui sont lus. On peut le faire assez facilement aux

grandes fêtes, où les textes convergent sur le mystère célébré ; on peut le faire aussi partiellement aux dimanches du temps ordinaire, où la lecture d'Ancien Testament a été choisie en fonction de l'évangile. Mais, dans bien des cas, la tentative est désespérée : par exemple en Carême, où les textes de l'Ancien Testament ont été choisis pour jalonner l'histoire du salut ; ou bien, en temps ordinaire, entre l'épître et l'évangile, qui appartiennent à deux séries semi-continues et totalement indépendantes. Mais, dans tous les cas, on ne devra pas chercher une harmonisation systématique, opérer des rapprochements tout extérieurs entre des mots ou des idées. On risque ainsi de violenter les textes, de leur faire dire tout autre chose que ce qu'ils veulent dire, et par conséquent de compliquer artificiellement ce qui est souvent très naturel et très simple, si l'on ne s'obstine pas à forger des liaisons forcées.

Contre l'esprit de système.

Pour cela, il faut nous débarrasser définitivement d'une mentalité raisonneuse de maîtres d'école. La messe n'est pas un chapitre d'un manuel, dont tous les paragraphes visent à inculquer une théorie ou à démontrer une thèse. La liturgie, comme la Bible, n'est pas systématique : elle est vivante, elle a la liberté, le foisonnement de la vie, qui ne se laisse pas réduire à une épure. C'est ainsi que la diététique consiste à composer des repas équilibrés mais variés et attirants, et non pas à procurer systématiquement, par des pilules, des éléments chimiques exactement calculés. C'est ainsi que la prière, notamment les psaumes, comporte une multiplicité naturelle de mouvements variés qui se succèdent ou se mélangent : demande, action de grâce, plainte, imprécation, louange, recueillement. C'est autre chose que ces « actes » abstraits qui mettent en jeu, successivement, des vertus à l'état chimiquement pur. Ou encore, il en est comme de la gymnastique suédoise, qui exerce rationnellement un membre après l'autre, et qui engendre le plus sombre ennui, tandis que courir, nager, skier, ramer, jouer au tennis ou au football exercent tous les muscles sans qu'on ait à y penser, mais au contraire en offrant l'agrément d'un jeu et, souvent, le stimulant d'une compétition.

On excusera cette accumulation de comparaisons. Mais pour qu'un prédicateur se sente à l'aise dans l'homélie, il faut absolument qu'il renonce à vouloir en faire un exposé

en forme, comportant une composition savante, un enchaînement logique, une progression rigoureuse d'un discours à l'autre. On sait à quelles acrobaties et à quelles absurdités parfois ont abouti naguère les tentatives pour réaliser un programme d'homélies qui, « en suivant le développement de l'année liturgique », constituerait en même temps un cours méthodique et complet d'enseignement religieux⁶.

Ordre et unité dans l'homélie.

Si l'homélie ne doit ni ressembler à un manuel de géométrie, ni même vouloir rivaliser avec l'architecture rigoureuse d'un sermon de Bossuet ou de Bourdaloue, il ne s'ensuit pas qu'elle puisse se passer d'un certain ordre. Mais, au lieu d'un ordre dialectique et rationnel, ce sera un ordre de vie. Un organisme vivant n'est pas construit comme un jeu de cubes ou un assemblage de meccano, mais il n'est pas anarchique, il est ordonné, il a son unité et son harmonie.

Au lieu de s'évertuer à agencer artificiellement en un édifice compliqué toutes les idées qu'on peut extraire de trois textes bibliques, il faut chercher, dans ces trois textes, ce qu'on pourrait appeler une cellule-mère, un thème fondamental qui donnera son centre d'intérêt au discours. S'il est bien trouvé, d'ailleurs, il est fort possible qu'on découvre ensuite, par surcroît, qu'il peut être nourri et orchestré par des thèmes qui se trouvaient à l'état latent dans les autres péricopes et d'où on le verra surgir par une sorte de phénomène de résonance. C'est ainsi qu'on peut prêcher sur un seul verset biblique sans donner le moins du monde une impression d'unilatéralisme ou de pauvreté.

Application à la vie.

Ce qui aidera à cette réussite, ce sera la recherche d'un thème dominant qui ne soit pas intellectuel, mais vital. L'homéliste n'est pas un professeur, ni d'exégèse, ni de

6. On me permettra de signaler que, si j'ai donné huit ans de suite dans les *Notes de Pastorale liturgique* des suggestions pour l'homélie inspirées des lectures dominicales, je n'ai pas cherché d'autre unité que celle d'un thème assez souple pour pouvoir être rattaché aux lectures proposées sans acrobaties ni artifice. Ces suggestions sont évidemment périmées, avec le changement de lectionnaire. Mais j'avais énoncé beaucoup des idées développées ici dans l'avant-propos au premier des trois recueils qui avaient été édités : *Le Pain de la Parole*. I. *Notre foi*. Coll. « L'Esprit liturgique », 18, Paris, 1963, pp. 6-24.

théologie : c'est un pasteur. Il n'a pas à déployer la beauté de l'ordre du monde, mais celle du dessein du salut. L'homélie, en d'autres termes, a beaucoup moins pour objet d'expliquer des textes que d'appliquer leur message à une communauté donnée, dans un moment donné.

Nous avons, dans l'évangile de saint Luc (4, 16-30) un modèle d'homélie. Il s'agit de celle que Jésus donna dans la synagogue de Nazareth. Avait-il choisi lui-même son texte ? Lui a-t-il été proposé par celui qui lui remit le rouleau du prophète Isaïe ? Est-il tombé par hasard sur ce passage ? Le texte ne le précise pas. Jésus commença par lire ces deux versets (Is 61, 1-2). Les a-t-il expliqués ? Nous l'ignorons, car Luc ne nous donne évidemment qu'un résumé. Mais ce que l'évangéliste signale, c'est que Jésus a affirmé fortement l'actualité de ce texte : « Aujourd'hui, cette Ecriture s'accomplit pour vous » (littéralement : à vos oreilles). Puis Jésus complète et précise son application par l'allusion à un proverbe populaire, qu'il rapproche d'une actualité toute proche : les miracles qu'il vient d'accomplir à Capharnaüm, et dont tout le monde devait s'entretenir. Enfin, il précise son application par le rappel de vieilles histoires bibliques : celle des miracles accomplis par deux autres prophètes, Elie et Elisée, en faveur de deux étrangers, la veuve de Sarepta et Naaman le Syrien. Et cette homélie à base biblique n'a pas laissé ses auditeurs indifférents, puisqu'ils voulaient jeter le prédicateur dans un précipice !

Les Actes des Apôtres contiennent bon nombre de discours. Il est vrai que ce sont des discours de kérygme et non des homélies. On peut cependant tirer profit de leur exemple, d'abord parce que le kérygme se caractérise toujours par son recours à l'histoire du salut, ensuite parce que nos homélies doivent toujours comporter une part de kérygme, car nos fidèles ont toujours besoin d'être évangélisés. Dans ces discours des Actes, l'appel aux textes prophétiques est d'une importance capitale. Cependant, il ne s'agit pas d'une démonstration biblique abstraite et désintéressée : le discours s'adapte toujours étroitement aux circonstances concrètes dans lesquelles il est prononcé. D'autre part, il aboutit toujours à une conclusion pastorale, à un appel à l'engagement : Jésus est Seigneur, il faut adhérer à lui par la foi ; l'Évangile est présenté aux païens aussi (ce message qui peut nous paraître spéculatif accrochait fortement les païens qui l'entendaient et en retiraient une grande joie). Enfin : il faut vous convertir.

Sans doute, quelques-uns de ces discours n'apparaissent pas complets : ils ont été interrompus soit par l'irruption du Saint-Esprit, soit par la colère des auditeurs, soit par leurs moqueries. Cependant les conclusions pratiques que nous venons de dire y sont toujours visibles⁷. D'abord parce que Luc, qui recomposait ces discours selon les habitudes de l'historiographie antique, voulait sans doute qu'on puisse en percevoir tout le sens. Mais aussi parce que, dans un discours vivant et non pas composé *geometrico modo*, la visée pratique et pastorale n'est pas réservée à une conclusion plaquée, mais se retrouve dans toutes ses parties — un peu comme la vie ne se trouve pas enfermée dans la tête ou le cœur, mais répandue dans toutes les cellules de l'organisme.

Prêcher le mystère du salut.

C'est cette volonté de prêcher le mystère du salut, à partir d'un élément — parfois un simple verset⁸ — contenu dans une des trois lectures du jour, qui fera l'unité et la vie de l'homélie. Alors, non seulement le danger d'un éparpillement sera évité, mais encore on s'apercevra avec bonheur que des thèmes qui semblaient divergents à une lecture rapide et superficielle se rassemblent en profondeur et que, sans l'avoir d'abord cherché, l'homélie rassemble plusieurs des textes proposés. Et cela s'explique par la nature même de la Sainte Ecriture.

Nous avons parlé plus haut de l'unité des deux Testaments, qui est une vérité essentielle, fondée sur le fait que Dieu est leur commun auteur, et aussi que le Christ est au centre des perspectives de l'un comme de l'autre.

Mais il faut y insister encore. Cette unité se découvre entre tous les livres de la Bible. Si divers qu'ils paraissent à première lecture, et qu'ils soient littérairement au niveau des auteurs humains, ils ne font qu'un par leur auteur divin qui a su utiliser la multiplicité des auteurs humains, des genres littéraires et des mots mêmes pour révéler un seul message, un seul mystère, un seul dessein de salut⁹. Pour

7. Sauf dans le discours d'Etienne, qui ne se serait sans doute pas terminé par la violente attaque contre les Juifs qui a mis le comble à leur fureur.

8. Voir dans ce cahier, p. 88, l'article de B. FISCHER : *Peut-on prêcher sur un verset ou une phrase de la Bible ?*

9. Cette conception, qui repose en dernier ressort sur une juste

celui qui vit vraiment de la Bible, toute la multiplicité de celle-ci se réduit à quelques thèmes fondamentaux : Dieu aime les hommes. Il veut les unir à lui. Il y parvient, à travers l'obstacle du péché, par le Mystère pascal. Par celui-ci, il récapitule tout en son Fils.

*
**

Parvenir à cette simplicité, d'une richesse inépuisable, requiert évidemment, de la part du prédicateur, un effort persévérant. C'est par ce point que nous voudrions conclure notre réflexion.

Il ne faut pas croire que l'énorme éventail de textes — certains très peu connus de nous — que nous apporte le nouveau lectionnaire, exige de notre part des connaissances exégétiques étendues et profondes. Mais il nous faut d'abord acquérir, si nous ne l'avons déjà, une certaine culture biblique. Les instruments ne manquent pas. Et, plus que la connaissance de détail, qui serait infinie, ce qui est capital, c'est la vue d'ensemble sur l'unité du dessein de Dieu telle que l'Écriture nous la révèle. Pour la posséder il faut acquérir une formation générale, qui demande un peu de recul. Il ne suffit pas — au contraire — de regarder chaque texte à la loupe en se perdant dans les minuties des commentaires¹⁰.

notion de l'inspiration, est rappelée à plusieurs reprises dans l'ouvrage cité de P. BENOIT, en particulier dans le chapitre sur *La plénitude de sens des livres saints*, III, pp. 30-68.

10. Je ne puis donner ici que quelques éléments de bibliographie pratique. Tout d'abord on n'oubliera pas de consulter dans la *Bible de Jérusalem* les « grandes notes » auxquelles renvoie la table alphabétique de la fin et, dans les marges, les références marquées du signe +. Un instrument de travail à peu près indispensable est le *Vocabulaire de théologie biblique* qui permet, en particulier, de voir le développement et comme la circulation d'un thème ou d'une notion, entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

Sur le sens général de l'Écriture, son unité prophétique et eschatologique, lire L. BOUYER : *La Bible et l'Évangile*. Coll. « Lectio divina », 8, Ed. du Cerf, 1951, qui demeure extrêmement suggestif.

Sur l'unité des deux Testaments, on pourra lire C. LARCHER : *L'actualité chrétienne de l'Ancien Testament d'après le Nouveau Testament*. Coll. « Lectio divina », 34, Ed. du Cerf, Paris, 1962, et P. GRELOT : *Sens chrétien de l'Ancien Testament*. Coll. « Bibliothèque de théologie », Ed. Desclée et Cie, Paris, 1962. Du même auteur, plus accessible et plus bref, quoique embrassant un sujet plus large : *Bible et théologie*. Coll. « Le mystère chrétien », Ed. Desclée et Cie, Paris, 1965.

Enfin, pour les « commençants », un ouvrage plus abordable que les précédents, mais de réelle valeur : Georges Auzou : *La parole de Dieu, approches du mystère des Saintes Écritures*. Ed. de l'Orante, Paris, I, 1956 ; II³, 1960.

Mais il faut prendre l'homélie au sérieux. Ce n'est pas en recherchant fiévreusement le samedi soir à assembler vaille que vaille quelques idées, que l'on peut vraiment être le porteur de la Parole de Dieu. Il faut ruminer celle-ci longuement. Si le prêtre doit être avant tout un évangéliste, il ne craindra pas d'y consacrer du temps... dès le lundi matin, ou plutôt pendant toute sa vie. Il devrait se livrer à une véritable contemplation biblique. Celle-ci consiste d'abord à lire et à méditer inlassablement les textes pour en extraire le suc, selon l'exercice traditionnel de la « lecture divine »¹¹. Il faut encore les confronter aux événements, aux besoins du peuple à évangéliser. Saint Luc ne nous dit pas seulement (Lc 2, 19) que Marie gardait ces choses en son cœur (c'est-à-dire dans son esprit, dans sa mémoire, sous le regard de son attention), mais qu'elle les méditait. Ce verbe français, auquel notre formation cléricale a trop souvent donné le sens d'un approfondissement rationnel et analytique, traduit bien mal le mot du texte : *sunballein*, c'est-à-dire rapprocher, confronter. On peut penser que Marie confrontait « dans son cœur » et les événements auxquels elle prenait part, et les paroles de l'Écriture dont elle était nourrie, et les illuminations de l'Esprit.

La pratique de l'homélie, dégageant de l'Écriture multiple un unique dessein de salut n'aura pas seulement pour effet de nourrir, d'éclairer, de guider la prière et la conduite des fidèles qui la recevront. Elle aboutira aussi, ou plutôt d'abord, à faire, chez le prêtre qui en est chargé, l'unité entre sa recherche de Dieu par l'étude et par la prière, et sa sollicitude pastorale. Elle en fera un homme riche et heureux.

A.-M. ROGUET.

11. Cf. J. LECLERCQ : *La lecture divine*, dans *La Maison-Dieu*, 5, pp. 21-33 ; et dans L. BOUYER : *Le sens de la vie monastique*. Ed. Brepols, Paris, 1950, le chapitre intitulé *Lectio divina*.

« Tous les clercs, en premier lieu les prêtres du Christ, et tous ceux qui vaquent normalement, comme diacres ou comme catéchistes, au ministère de la parole, doivent, par une lecture approfondie, s'attacher aux Écritures, de peur que l'un d'eux ne devienne « un vain prédicateur de la parole de Dieu au-dehors, lui qui ne l'écouterait pas au-dedans de lui » (S. Augustin), alors qu'il doit faire part aux fidèles qui lui sont confiés, spécialement au cours de la liturgie, des richesses sans mesure de la parole divine » (Const. dogm. sur la Révélation, art. 25, qui est à lire en entier).

Voir aussi dans le Décret sur le ministère et la vie des prêtres tout l'article 4, sur le prêtre ministre de la parole, et l'article 19 sur la science du prêtre « puisée avant tout dans la lecture et la méditation de la Bible. »